



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/15
2 juin 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-dix-neuvième réunion
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

RAPPORT GLOBAL SUR L'ACHÈVEMENT DES PROJETS DE 2017

Contexte

1. Le Comité exécutif a abordé la question des rapports d'achèvement de projet (RAP) en souffrance à chacune de ses réunions. À la 77^e réunion, le Comité exécutif a, *entre autres*, prié instamment les agences bilatérales et d'exécution de soumettre à la 79^e réunion tous les RAP attendus pour des accords pluriannuels et des projets individuels dont la liste figure dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/7 et, à défaut, de fournir les raisons des retards ainsi qu'un calendrier de remise. Le Comité a aussi exhorté les agences de coopération à achever leurs parts des RAP afin de permettre à l'agence d'exécution principale de présenter ces rapports selon le calendrier (décision 77/4 b) et c)).

2. Suite à la décision 77/4 b) et c), l'Administrateur principal, Suivi et évaluation, a préparé une liste de tous les RAP attendus qui fut envoyée aux agences bilatérales et d'exécution le 23 janvier 2017.

RAP reçus pour des accords pluriannuels

3. Sur les 167 projets achevés pour des accords pluriannuels (APA), les agences bilatérales et d'exécution ont remis 120 RAP, avec un solde de 47 RAP en souffrance, tel qu'indiqué au tableau 1. La liste des 9 RAP remis après la 77^e réunion est jointe à l'Annexe I au présent rapport.

Tableau1. Aperçu des RAP pour des accords pluriannuels

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 77 ^e réunion	Reçus après la 77 ^e réunion	En souffrance
Canada	3	0	0	3
France	5	0	0	5
Allemagne	9	5	2	2
Japon	1	1	0	0
PNUD	25	21	1	3
PNUE	57	43	1	13
ONUDI	46	39	3	4
Banque mondiale	21	2	2	17
Total	167	111	9	47

4. Une analyse du montant total des décaissements, des SAO éliminées et des retards dans l'achèvement des 9 RAP pour des accords pluriannuels est résumée dans le tableau 2.

Tableau 2. Aperçu du budget, de l'élimination des SAO et des retards pour les projets des accords pluriannuels (APA) remis après la 77^e réunion

Agence principale	Montants des APA (\$US)		Élimination en tonnes PAO		Retard moyen (mois)
	Approuvés	Décaissés	Approuvée	Réelle	
Allemagne	5 416 919	5 416 919	611,0	611,5	18,28
PNUD	4 845 283	4 843 696	452,8	452,8	6,10
PNUE	140 253	140 253	0,0	0,0	48,70
ONUDI	3 112 251	2 840 660	435,1	433,1	24,39
Banque mondiale	13 541 013	13 541 013	1 953,8	1 953,8	-0,47
Grand Total	27 055 719	26 782 541	3 452,7	3 451,2	18,18

5. Les retards attribuables aux entreprises étaient liés, dans un pays, au soutien technologique limité de la part des fournisseurs. Dans un autre pays, les ateliers d'entretien de climatiseurs d'automobiles hésitaient à participer au programme à un stade précoce car ils voulaient voir si les prix allaient fluctuer et s'assurer de choisir le bon modèle ou la bonne marque. La participation active des experts des agences d'exécution, l'expertise locale et le soutien gouvernemental ont permis de résoudre ces deux problèmes.

6. Les retards sont imputables souvent à des problèmes de personnel, tels que des changements dans le personnel de l'Unité nationale de l'ozone (UNO) ou dans des institutions gouvernementales connexes, ainsi qu'à un personnel insuffisant. Dans un cas, le nombre limité de fonctionnaires a retardé l'inspection sur place. Dans un autre cas, le retard était associé à une mauvaise utilisation des fonds par un ancien Administrateur national de l'ozone et après de multiples tentatives infructueuses de l'agence d'exécution pour récupérer les fonds, une entente a été conclue avec l'UNO sur les modalités de clôture des projets.

7. Les retards liés aux fournisseurs étaient causés par l'indisponibilité des pièces de rechange, un soutien technologique limité, des difficultés dans le paiement des versements de contrepartie ou pour l'obtention du financement de contrepartie, et l'utilisation de coupons pour obtenir des équipements (dans un pays, les fournisseurs n'ont pas pu maintenir les inventaires requis correspondant aux coupons; dans un autre cas, la distribution des coupons pour la récupération/le recyclage des machines n'a pu se faire en liaison avec les outils d'entretien de base; la distribution des coupons aux ateliers des zones éloignées et la livraison des équipements par les fournisseurs durant la période de validité des coupons).

Leçons tirées

8. Les leçons tirées des RAP des APA se retrouvent dans la base de données des leçons tirées des RAP des APA¹.

9. Le roulement de personnel à tous les niveaux dans les organisations des intervenants affecte à la fois la qualité du travail et la mémoire institutionnelle de ces organisations. Une agence d'exécution a mentionné la nécessité de séparer l'Unité nationale de l'ozone du bureau de l'Unité de gestion de projet. La première pourrait se concentrer sur les tâches exécutives tandis que l'autre assumerait les responsabilités de suivi, de formation et de sensibilisation du public. Le besoin de formation et la dotation adéquate sont des éléments cruciaux pour le fonctionnement du programme. En outre, la coopération entre les intervenants renforce le partenariat, favorise la synergie entre les participants dans la mise en oeuvre du projet et garantit la pérennité des résultats du projet.

10. La gestion des données doit aussi être améliorée. Il est nécessaire de concilier périodiquement les statistiques des importations de la banque de données de l'administration douanière avec celles des autres institutions gouvernementales. Au besoin, il faudrait enquêter davantage sur les écarts entre les données et les rectifier. Il faudrait aussi élaborer une base de données contenant des informations sur les activités du commerce illicite des SAO afin d'enregistrer exactement les importations autorisées dans le pays.

11. On a constaté aussi que les cadres politiques et réglementaires ignorent souvent les mécanismes du marché, ce qui s'avère préjudiciable aux fabricants qui ont eu des difficultés à lancer de nouveaux produits sur le marché. Les politiques et la réglementation devront donc se pencher sur cet inconvénient.

12. La mise en oeuvre devrait tenir compte de la diversité des entreprises dans les secteurs de la fabrication et de l'entretien. Une approche individuelle serait la mieux adaptée pour le secteur de la fabrication où des entreprises de taille grande et moyenne possèdent la capacité technique et administrative pour mettre en oeuvre le sous-projet par elles-mêmes. Dans le secteur de l'entretien, des milliers de bénéficiaires similaires pourraient bénéficier d'un sous-projet de groupe avec l'aide d'un coordonnateur de groupe. Cette approche résoudrait le problème de capacité limitée du gouvernement et lui permettrait ainsi de se concentrer à la fois sur le portrait global et sur les activités de surveillance.

13. Avec le système de coupons, les bénéficiaires devaient choisir eux-mêmes les fournisseurs d'équipements, le financement de contrepartie devenait alors une préoccupation majeure pour les petites entreprises, notamment pour les ateliers d'entretien, qui ne voulaient pas verser ledit financement et n'ont donc pas utilisé les coupons. Par conséquent, certains fournisseurs d'équipements ont offert plusieurs options pour attirer les ateliers d'entretien, telles que la possibilité de payer en plusieurs versements et des réductions de prix afin de rendre leurs produits plus compétitifs. Cette concurrence entre fournisseurs s'est avérée positive pour les bénéficiaires puisqu'elle a fait baisser le prix des équipements. Toutefois, un prix trop bas risque d'affecter l'offre de service après-vente du fournisseur, facteur important pour la pérennité du programme. Sans un service après-vente suffisant, il est probable que les équipements seront inutilisés. Il importe donc de parvenir à un équilibre entre la réduction du prix et la possibilité pour le fournisseur de mettre en place un service après-vente. Il est recommandé aussi d'évaluer périodiquement la performance du fournisseur d'équipements dans le domaine du service après-vente.

14. L'approche par plan sectoriel est importante car elle offre plus de souplesse aux pays pour une mise en oeuvre des activités selon la situation intérieure du pays. Par exemple, dans le cadre d'un plan sectoriel, les activités d'assistance technique, *entre autres*, la formation des entreprises et des vérificateurs, la vérification annuelle de la performance et l'élaboration d'un système d'informations de gestion, sont menées avec succès. L'approche sectorielle permet de quantifier et de détailler ces activités

¹ <http://www.multilateralfund.org/myapcr/search.aspx>

qui seront donc plus faciles à accomplir. Elles contribuent aussi à renforcer l'efficacité de la gestion et garantissent la mise en oeuvre de l'élimination. En outre, un plan sectoriel définit, chaque année, les objectifs d'élimination, les politiques de soutien pertinentes et les installations de production visées.

15. Dans un cas, durant la mise en oeuvre du projet pluriannuel, il a fallu modifier le concept initial de mise en oeuvre (à savoir, la stratégie, le plan d'action et les critères) pour s'adapter aux changements dans la situation nationale. À défaut d'une telle souplesse, le gouvernement aurait eu de la difficulté à utiliser efficacement le financement pour répondre aux besoins réels. Toutefois, la souplesse doit être conforme aux directives et à la réglementation pertinentes. Une collaboration étroite entre les agences pertinentes a contribué aussi à s'assurer qu'une politique souple restait conforme aux directives et à la réglementation pertinentes et répondait aux objectifs du programme.

RAP reçus pour des projets individuels

16. Pour un total de 1 855 projets d'investissement achevés, les agences bilatérales et d'exécution ont remis 1 844 RAP, avec un solde de 11 RAP en souffrance, tel qu'indiqué au tableau 3.

Table 3. RAP remis pour des projets d'investissement

Agence	Achevés	Reçus avant la 77 ^e réunion	Reçus après la 77 ^e réunion	En souffrance
France	15	12	0	3
Allemagne	19	19	0	0
Italie	11	10	0	1
Japon	6	6	0	0
Espagne	1	1	0	0
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1	1	0	0
États-Unis d'Amérique	2	2	0	0
PNUD	894	893	0	1
ONUDI	449	447	1	1
Banque mondiale	457	452	0	5
Total	1 855	1 843	1	11

17. Pour les 1 140 projets achevés ne portant pas sur des investissements², les agences bilatérales et d'exécution ont remis 1 070 RAP, avec un solde de 70 RAP en souffrance, tel qu'indiqué au tableau 4.

Tableau 4. RAP remis pour des projets ne portant pas sur des investissements

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 77 ^e réunion	Reçus après la 77 ^e réunion	En souffrance
Canada	57	55	0	2
France	31	14	0	17
Allemagne	56	51	3	2
Italie	1	0	0	1
Japon	14	13	0	1
Portugal	1	0	0	1
PNUD	277	271	0	6
PNUE	448	417	4	27
ONUDI	126	113	3	10
Banque mondiale	39	36	0	3
Autres ³	90	89	1	0

² Excluant la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d'échanges d'informations et les projets de renforcement des institutions.

³ Incluant les RAP achevés et reçus en provenance des pays suivants: Australie(25), Autriche(1), République tchèque(2), Danemark(1), Finlande(5), Israël(2), Pologne(1), Afrique du Sud(1), Espagne(4), Suède(5), Suisse(3) et États-Unis d'Amérique(40).

Agence principale	Achevés	Reçus avant la 77 ^e réunion	Reçus après la 77 ^e réunion	En souffrance
Total	1 140	1 059	11	70

18. La liste des 12 RAP, incluant un projet d'investissement et 11 projets ne portant pas sur des investissements, reçus après la 77^e réunion figure à l'Annexe II au présent document; les résultats globaux concernant les décaissements, l'élimination réelle et les retards sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5. Aperçu du budget, de l'élimination des SAO et des retards pour les projets individuels remis après la 77^e réunion

Agence	Nombre de projets	Fonds (\$US)		Élimination en tonnes PAO		Retard moyen (mois)	
		Approuvés	Décaissés	Approuvée	Réelle	Durée	Retards
Allemagne	3	802 000	801 500	419,3	419,3	79,81	40,89
Espagne	1	147 400	147 179	0,0	0,0	84,17	60,87
PNUE	4	450 000	202 333	0,0	0,0	33,73	15,47
ONUDI	4	4 322 464	4 288 768	331,4	331,0	97,15	36,52
Total	12	5 721 864	5 439 780	750,7	750,3	70,59	32,62

19. Sept projets ont connu des retards de mise en œuvre, allant de 12 à 85 mois, avec un retard moyen d'environ 33 mois. Le projet d'investissement a été retardé par des changements chez les fonctionnaires et par des difficultés d'approvisionnement en équipements.

20. Les projets ne portant pas sur des investissements ont connu des retards causés par le manque de communication entre les intervenants, la nécessité de traduire les documents et des difficultés politiques. Des discussions approfondies entre les agences d'exécution et l'Unité nationale de l'ozone pourraient influencer une mise en œuvre ponctuelle du projet (par ex., dans un cas, les négociations pour obtenir l'approbation gouvernementale pour une contribution à un pourcentage du remplacement des équipements ont pris un certain temps). Des changements chez les fonctionnaires, au niveau de l'Administrateur national de l'ozone et parmi les intervenants ont affecté la durée des activités de projet.

21. D'autres retards étaient causés par des problèmes techniques, tel que le temps nécessaire pour modifier les bâtiments devant accueillir de nouveaux refroidisseurs ou la mise hors service réelle des halons. Dans ce cas, quelques propriétaires n'étaient pas disposés à renoncer à leurs halons car, selon eux, ils abandonnaient ainsi un produit chimique "de valeur". Il a fallu mener des discussions approfondies pour les convaincre des avantages de remettre leurs halons à des fins de recyclage. Il serait donc nécessaire d'examiner les dispositions de la Convention de Bamako sur les expéditions transfrontalières de déchets dangereux afin d'établir si les halons récupérés seraient visés par cette Convention.

22. Dans un cas, un projet a été retardé et finalement annulé après de multiples tentatives infructueuses pour résoudre un problème juridique, entre les agences d'exécution, ASHRAE et l'institut qui préparait le guide, au sujet de l'émission de permis et de droits d'auteur pour des matériaux produits.

Leçons tirées

23. Les leçons tirées des RAP se retrouvent dans la base de données des leçons tirées des RAP.⁴

24. Une leçon importante du RAP pour le projet d'investissement soulignait la nécessité de prendre dûment en considération toutes les technologies disponibles avant la sélection finale de la technologie.

25. Il est fructueux d'impliquer des organismes professionnels dans la mise en œuvre des projets. Par exemple, des syndicats et des associations d'agriculteurs ont joué un rôle important dans la diffusion de

⁴ <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx>

l'information parmi les bénéficiaires potentiels. De plus, la mise en commun des ressources pour l'achat de machinerie et autres intrants a réduit les obstacles économiques et amélioré l'accès à la technologie.

26. Les leçons importantes tirées des 11 RAP de projets ne portant pas sur des investissements remis après la 77^e réunion portent, *entre autres*, sur : la nécessité de conserver des systèmes d'enregistrement des données et l'importance du processus de vérification; les avantages du cofinancement; la coopération entre tous les intervenants et les activités de sensibilisation pour diffuser le savoir-faire; et les modifications du système de permis.

27. Il est essentiel d'enregistrer des données diversifiées et adéquates. Un rapport de vérification souligne l'importance de la collecte de données pour l'attribution des quotas et pas seulement de données reliées à la quantité de frigorigènes dans les équipements.

28. Certains pays visés à l'article 5 hésitaient à chercher du financement en dehors des subventions pour des activités du Fonds multilatéral. Cela s'explique par le fait que les Administrateurs nationaux de l'ozone connaissent mal la mobilisation de ressources et les avantages climatiques connexes et ne sont pas en mesure d'entreprendre le travail supplémentaire relié à l'identification d'opportunités de cofinancement et à l'élaboration de propositions. Ces administrateurs ont donc besoin d'assistance pour développer leur expertise dans le financement de projet, la conception de propositions de projet et pour approfondir leurs compétences en vue d'harmoniser les activités d'élimination, l'efficacité énergétique et les avantages connexes pour le climat. Ils ont d'ailleurs exprimé le besoin de fonds de préparation de projet axés sur ces aspects. Ces mesures leur permettraient d'explorer en priorité les opportunités de mobilisation de ressources intérieures (c.à.d. nationales), l'utilisation d'instruments économiques et autres programmes gouvernementaux ainsi que de ressources du secteur privé.

29. La coopération est essentielle pour la mise en œuvre réussie du projet et il est donc crucial de trouver les bons partenaires. Lors de l'élaboration d'un projet conjoint avec une entité non-onusienne, telle qu'une association, les aspects juridiques de la coopération devraient être explorés avec le partenaire envisagé avant le dépôt de la proposition finale de projet pour éviter des inconvénients futurs durant la mise en œuvre du projet. Les leçons tirées démontrent que la tenue de consultations avec les partenaires le plus tôt possible facilite une transition harmonieuse vers des solutions de remplacement des SAO. Le réseautage régional est un instrument qui permet d'échanger sur les questions techniques et administratives, les expériences et les pratiques exemplaires, avec une bonne compréhension de la manière dont le dossier fonctionne à un niveau régional.

30. Il convient de modifier le processus d'octroi des permis pour permettre un plus grand contrôle des importations et des exportations. Les mesures suivantes permettraient d'améliorer le système de permis : des permis valides pour un seul type de SAO ou une seule expédition; des permis d'une durée de validité réduite (un mois par ex.); l'obligation pour les importateurs et les exportateurs de faire rapport sur l'utilisation des permis dans un bref délai (96 heures, par ex.) suite à l'importation ou l'exportation; et une durée maximale pour le traitement des permis (10 jours, par ex.) afin de permettre aux parties intéressées de valider leurs opérations et d'éviter toute entrave dans les transactions commerciales étrangères.

RAP en souffrance pour des APA et autres projets

31. Suite à la décision 77/4b) et c), l'Administrateur principal, Suivi et évaluation, a insisté de nouveau, à la réunion de coordination inter-agences tenue à Montréal en février 2017, sur l'importance pour les agences d'exécution de remettre tous les RAP en souffrance, en prenant note que de nombreux projets étaient achevés depuis plusieurs années, et il a souligné l'importance de diffuser les leçons tirées étant donné leur pertinence pour les projets actuellement en cours de mise en œuvre. Par ailleurs, des rapports périodiques et financiers sur les projets achevés doivent être remis jusqu'au dépôt des RAP, ce qui accroît la charge de travail du Comité exécutif, des agences et du Secrétariat. Les agences

d'exécution devraient fournir les raisons pour lesquelles les RAP en souffrance pour des APA et des projets individuels ne sont pas remis.

RECOMMANDATION

32. Le Comité exécutif pourrait :

- (a) Prendre note du rapport global sur l'achèvement des projets de 2017 (RAP), contenu dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/15;
- (b) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à remettre à la 80^e réunion les rapports d'achèvement de projets (RAP) attendus pour des accords pluriannuels (APA) et pour des projets individuels et sinon, à fournir les raisons pour lesquelles ces rapports ne sont pas remis ainsi qu'un calendrier de remise;
- (c) Exhorter les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux pour finaliser leurs portions des RAP afin de permettre à l'agence principale de remettre ces rapports selon le calendrier;
- (d) Exhorter les agences bilatérales et d'exécution à inscrire des leçons claires, bien rédigées et détaillées lorsqu'elles remettent leurs RAP; et
- (e) Inviter toutes les personnes impliquées dans la préparation et la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels à tenir compte des leçons tirées des RAP lors de la préparation et de la mise en œuvre de projets futurs.

Annex I

MYA PCRs RECEIVED

Country	Agreement Title	Lead agency	Cooperating agency
China	Production TCA	World Bank	
Costa Rica	Methyl bromide	UNDP	
Croatia	HCFC Phase Out Plan (Stage I)	UNIDO	Italy
Iran (Islamic Republic of)	CFC phase out plan (foam, MAC training, management	Germany	
Iran (Islamic Republic of)	CFC phase out plan (regulations)	UNEP	
Lesotho	CFC phase out plan	Germany	
Malaysia	ODS phase out plan	World Bank	
Qatar	CFC phase out plan	UNIDO	UNEP
Serbia	CFC phase out plan	UNIDO	Sweden

Annex II

INDIVIDUAL PCRs RECEIVED

Code	Agency	Project title
AFR/HAL/35/TAS/29	Germany	Establishment of a regional halon bank for Eastern and Southern African countries (Botswana, Ethiopia, Kenya, Lesotho, Namibia, Tanzania and Zimbabwe)
AFR/REF/48/DEM/34	Germany	Strategic demonstration project for accelerated conversion of CFC chillers in 5 African Countries (Cameroon, Egypt, Namibia, Nigeria and Sudan)
ALG/HAL/35/TAS/51	Germany	Sectoral phase out programme: establishment of a halon bank
LAC/FUM/54/TAS/40	Spain	Technical assistance to introduce chemical alternatives in countries which have rescheduled methyl bromide phase out plan (Argentina and Uruguay)
GLO/SEV/29/TAS/198	UNEP	Complement for translation and printing of four guidelines and training modules into Arabic, Chinese, French and Spanish
GLO/SEV/63/TAS/308	UNEP	Resource mobilization to address climate co-benefits for HCFC phase-out in low-volume-consuming countries with servicing sector only, in cooperation with other agencies
GLO/SEV/66/TAS/314	UNEP	Development of a guide for sustainable refrigerated facilities and systems, in cooperation with the American Society of Heating, Refrigeration and Air Conditioning Engineers (ASHRAE)
NIC/PHA/73/TAS30	UNEP	Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan
ARG/FUM/30/INV/105	UNIDO	Phase-out of methyl bromide in strawberry, protected vegetables and cut flower production
BOL/PHA/74/TAS/43	UNIDO	Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan
EUR/REF/47/DEM/06	UNIDO	Demonstration project on the replacement of CFC centrifugal chillers in Croatia, Macedonia, Romania, and Serbia and Montenegro
MOZ/FUM/60/TAS/20	UNIDO	Technical assistance for the elimination of controlled uses of methyl bromide in soil fumigation in Mozambique